

Envoi par courrier et par télécopieur : (819) 820-3958

Québec, le 20 janvier 2005

Madame Hélène Robert
Ministère de l'Environnement
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

Objet : Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité
écologique du parc national du Mont-Orford

Madame,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- D'après une analyse du document rédigé par M. William Larouche (DB75) portant sur les débits d'étiage, débits réservés et débits moyens, la commission constate que l'évaluation du débit soutiré actuellement à l'étang aux Cerises par Mont-Orford inc. pour l'enneigement artificiel de ses pistes de ski alpin est de 47 L/s. Ce débit moyen soutiré serait trois fois supérieur à un débit réservé acceptable, soit 17,6 L/s. Pourriez-vous confirmer cette analyse ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 1^{er} février prochain à Orford.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrérer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission